

Image not found or type unknown



Expertise voiture sous évaluée SOS SVP !!!

Par **littlepucee**, le **26/07/2015** à **09:39**

BonjourrrrrVoilà mon soucis.rnrnrLe 14 juillet 2015 mon fils se fait vandaliser la voiture.
Résultats : pare brise cassé et lunette arrière. Il est assuré tous risques, donc je déclare le sinistre et il a rendez vous avec France-Pare-Brise le 22/07/2015.rnrnrLe 21 juillet 2015 j'ai un accident responsable avec sa voiture. Nous sortons à 20 h de l'hôpital, la voiture étant loin j'annule le rendez vous avec France-Pare-Brise.rnje déclare l'accident et l'assurance me dit d'emmener le véhicule chez Citroën. Le jeudi, l'expert passe et évalue la voiture (pare brise et lunette pris en compte dans son évaluation). Il estime qu'en l'état la voiture vaut 2 000 €, les réparations 2.980 €. Sachant qu'il évalue le coût de réparation du pare brise à 900 €.rnrnrDonc en résumé, si le pare brise n'avais pas été cassé la voiture valait 2.900 €.rnrnrQue va me dire l'assurance ? Va-t-elle prendre quand même les réparations en comptes ?rnrnrMerci d'avance à tous ceux qui pourront m'aider.rnrnrBonne journée.

Par **moisse**, le **26/07/2015** à **18:01**

Bonsoir,rnrnrNon.rnrnrLa voiture est évaluée à 2000 euro. Sauf à démontrer que c'est cette somme qui est sous-évaluée, votre assureur va vraisemblablement déclarer le véhicule V.E.I.rnrnrLes 900 euros font partie des réparations.